



Le 3 juin 2013

Contribution au débat sur la transition énergétique

DE 17 est une association loi 1901 qui fait la promotion des économies d'énergie et des renouvelables pour plusieurs raisons :

- ✧ économiques (équilibre de la balance commerciale, développement d'entreprises et emplois)
- ✧ sociales (prévention de la précarité énergétique)
- ✧ responsabilité environnementale (éviter aux générations futures les conséquences d'un grave changement climatique et celles du nucléaire)

A ces titres, nous agissons à notre échelle pour inciter nos concitoyens à économiser l'énergie (y compris l'énergie grise de leurs achats), à recourir autant que possible aux renouvelables, voire à en produire.

Notre contribution au débat se fonde sur les constats suivants :

1- Notre consommation d'énergie repose majoritairement sur :

- ⤴ **Les énergies fossiles** (pétrole, gaz, charbon) avec un impact important sur notre **balance commerciale**, et avec la perspective d'un changement climatique dont la menace est telle qu'elle exige des modifications profondes et rapides des activités émettrices de GES au niveau mondial. C'est un objectif prioritaire. L'absence d'accords internationaux suffisants ne nous dispense pas de lancer un tel programme et de chercher à y entraîner des pays partenaires. Le fait que les conséquences de l'inaction se fassent sentir à long terme ne nous en dispense pas non plus puisque ce sont les actions d'aujourd'hui, y compris les nôtres, qui pourront empêcher ou réduire ces conséquences.
- ⤴ **L'énergie nucléaire**, qui questionne à court terme sur les **risques d'un accident majeur** et à long terme sur les problématiques du **stockage des déchets** et du **démantèlement** des centrales. De plus, l'intérêt économique de la production d'électricité nucléaire est biaisé par une prise en compte très discutable des dépenses futures (provisionnement, actualisation et la menace des compensations à la charge de l'état en cas d'atteinte aux populations et à l'environnement, et enfin par la potentialité de dommages d'une telle gravité que même la compensation par l'état ne suffirait pas. Notre association a développé cette réflexion dans un dossier fondé sur le travail de la Cour des comptes, accessible en ligne (http://www.defi-energies17.org/IMG/pdf/13-02-27-Dossier_couts_electricite_nuc.pdf).

2- Les conséquences du renchérissement des **prix des énergies** (qui se produiront dans toutes les hypothèses) font que ce sont les plus fragiles de notre société qui les subiraient le plus durement dans le contexte législatif actuel.

3- Les **techniques** qui permettent d'économiser l'énergie, de mobiliser les énergies renouvelables, et de gérer l'intermittence, sont connues, et même matures et très compétitives pour une grande part d'entre elles. Une transition fondée sur ces techniques offre des perspectives de **soldes d'emplois** créés/détruits qui sont (très) favorables dans tous les scénarios de la transition.

C'est pourquoi nous sommes convaincus que notre pays a intérêt à s'engager dans une voie de sobriété volontaire, d'innovations et de performances, dans une organisation qui manifeste la solidarité inscrite dans notre Constitution et dans plusieurs conventions internationales que nous avons ratifiées.

Voici les axes qui nous semblent devoir être privilégiés :

La rénovation thermique du bâti, avec mise à la disposition des (co)propriétaires de moyens de financement sur le temps long, et avec surveillance de la qualité du diagnostic et des prestations.

La révision des règles d'urbanisme, comme cela vient de commencer, de façon à :

- faciliter la densification urbaine
- réduire le « besoin » de voiture individuelle.
- autoriser l'isolation par l'extérieur à empiéter sur l'espace public

L'incitation à la création de réseaux de chaleur, en particulier pour récupérer la chaleur perdue par de nombreuses entreprises.

La simplification administrative des procédures pour tous les projets de production de renouvelables (parcs éoliens, toitures solaires, etc.) et pour la création d'entreprises innovantes dans les divers domaines de la transition. Une attention particulière doit être portée à une évolution-simplification juridique qui facilitera le montage de **structures pour l'investissement citoyen**.

Un management des grands réseaux de distribution d'énergie fondé sur des partenariats qui faciliteront la programmation et la pénétration des renouvelables (Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables par exemple).

L'engagement déterminé dans la recherche relative aux voies cruciales suivantes :

- ⤴ les performances des matériaux et matériels (isolants, batteries, capteurs solaires, ...) et des processus (ratios énergétiques des industries, des services, de l'agriculture.)
- ⤴ Les technologies des renouvelables (y compris marines)
- ⤴ Une attention particulière aux technologies de conversion-stockage-relargage d'énergies (pour la régulation sur tous les pas de temps, du quotidien à l'annuel)
- ⤴ La connaissance des ressources non polluantes et leur exploitation rationnelle (bois et biomasse, émissions d'hydrogène diffus, géothermie ...)
- ⤴ Le démantèlement des installations nucléaires et un devenir sûr pour les déchets, en accompagnement d'une sortie aussi rapide que possible du nucléaire, et pour ne pas nous laisser une fois de plus distancer par l'Allemagne dans ce domaine.

Nous en attendons non seulement des emplois « internes » mais aussi un développement des exportations de prestations de services.

Un engagement clair et programmé de sortie progressive du nucléaire.

L'ouverture des possibilités d'actions collectives en justice pour que le public puisse faire face aux dérives opportunistes et démarchages abusifs qui s'amplifient à l'occasion des débuts de la transition.

Une politique de partage du travail pour réduire les poches de pauvreté et de précarité énergétique

Accélérer le passage à l'acte de tous les acteurs avant que les prix des énergies ne montent à des niveaux étouffants, grâce à une fiscalité incitative sans alourdissement global. Cela pourrait passer par l'institution

d'un dispositif de bonus-malus :

Un régime d'aides (fiscalité négative) équilibré favorable aux investissements porteurs d'économies, et un allègement des prélèvements sur le travail et les services peu délocalisables, compensés par des augmentations des prélèvements sur l'ensemble des consommations d'énergies ;

Des dispositifs sociaux temporaires pour les ménages ou entreprises dont les situations actuelles particulières sont telles que ces substitutions fiscales conduiraient pour eux à des alourdissements insupportables.

Pour réussir ces divers programmes, il va de soi que **l'adhésion ou l'implication éclairée du public** doit être recherchée. A ce titre nous souhaitons vivement **l'amplification du réseau des EIE** (ou l'équivalent), la multiplication des **événements et actions de communication**, pour accroître les connaissances du public nécessaires à ses choix éclairés, dans tout ce qui concerne ses consommations et leurs conséquences à long terme (y compris consommations alimentaires), les ressources, les technologies, et les programmes dans lesquels l'Etat et des Collectivités territoriales sont parties prenantes.

Les bénévoles de notre association font leur part de changements personnels et d'information du public pour une transition énergétique réussie. Ils continueront à le faire.